

## DECLARATION LIMINAIRE INTERSYNDICALE au CSA administration centrale

### Médecine de prévention :

Depuis le mois de décembre, l'administration du MASA a mis fin au contrat qui la liait à l'association Prévaly qui assurait notamment le suivi des [agent.es](#) du SNUM sur la partie médecine de prévention, de leur santé et sécurité au travail, *le SSP et le Bureau des Affaires générales de Toulouse sont également concernés.*

Nous craignons que la résiliation de ce contrat n'amplifie encore les problèmes relevés sur la santé et la sécurité au travail des [agent.es](#) et cela dans un contexte où de nombreux [agent.es](#) sont déjà en souffrance dans leur travail et alors qu'ils dépendaient du suivi de ce prestataire.

Pouvez-vous expliquer les motifs qui ont conduit à la résiliation du contrat ?

Y a-t-il eu une évaluation de l'efficacité des prestations de l'association de médecine de prévention Prévaly en lien avec la fin de ce contrat ? Comment l'administration prévoit-elle de garantir la continuité du suivi et du soutien pour les [agent.es](#) du SNUM ?

Quelles mesures de remplacement sont mises en place pour répondre aux besoins de santé des [agent.es](#) en souffrance ?

Y a-t-il un nouveau prestataire de service pour assurer aux [agent.es](#) du SNUM une médecine de prévention, quelle autre solution est envisagée à très court terme compte tenu de la situation du SNUM ?

**Mener à bien les missions du SNUM :** Nous souhaitons obtenir des éclaircissements sur les mesures prises pour faire face aux problèmes liés aux ressources humaines et aux outils informatiques produits par le SNUM et pour répondre aux préoccupations des [agent.es](#) de ce service qui ont à cœur de mener à bien leur missions et qui se soucient de l'efficacité des outils mis à disposition de leurs collègues du ministère et plus largement pour l'action du service public.

Pouvez-vous nous indiquer les mesures qui vont être prises pour remédier aux nombreux postes vacants dans le service, aux départs et à la perte de sens exprimés au sein du SNUM ?

Quel plan d'action va-t-il être mis en place pour mettre fin aux difficultés de recrutement que le SNUM rencontre actuellement ?

Une mission d'expertise peut-elle être conduite pour évaluer les problèmes récurrents et pour améliorer l'organisation du service ?

Existe-t-il des capacités d'investissements et une réflexion pour appuyer le travail des [agent.es](#) du SNUM et leur permettre de mettre en production des outils informatiques adaptés aux besoins des utilisateurs finaux ?

**Article 4 - DINUM :** Des audits de la Dinum sur plusieurs systèmes d'information métier sous la responsabilité du Snum sont en cours. Quelles sont les motivations de ces audits ? Quelles sont les préconisations déjà rendues par la Dinum ? Quelle plan d'actions est déjà mis en place ? Les [représentant.es](#) du CSA AC et du CSA M souhaitent être informé régulièrement des avancées de ces enquêtes.